

**Province de Québec**  
**Municipalité du Canton de Ham-Nord**

**Procès-verbal de la séance ordinaire du Conseil municipal tenue le mardi 8 mars 2016, à la salle du Conseil, située au 287, 1<sup>re</sup> Avenue à Ham-Nord, à 20h.**

**Sont présents :** le maire, François Marcotte  
et les conseillers(e) :

Manon Côté                      Benoît Couture  
Rémi Beuchesne              Steve Leblanc

Sont absents : : les conseillers Gilles Gauvreau et Dominic Lapointe

Les membres présents forment le quorum.

**2016-03-38                      Lecture et adoption de l'ordre du jour**

**IL EST PROPOSÉ PAR : RÉMI BEAUCHESNE**  
et résolu à l'unanimité des conseillers, le maire n'ayant pas voté :

**QUE** l'ordre du jour suivant soit accepté, en laissant l'item "divers" ouvert, monsieur Mathieu Couture, directeur général et secrétaire-trésorier, faisant fonction de secrétaire :

1. Ouverture de la séance et mot de bienvenue du maire
2. Lecture et adoption de l'ordre du jour
3. Adoption du procès-verbal du 1er février 2016
4. Présentation des comptes
5. Financement long terme Rue Nolette (Reg #473) et refinancement prêt Résidence Chêne Blanc (Reg #451) - Acceptation de l'offre
6. Emprunt de 279,900\$ par billets relatif au règlement 473 (203,000\$ - financement Rue Nolette) et au règlement 451 (76,900\$ - refinancement prêt Résidence Chêne Blanc)
7. Maintien de la démocratie scolaire
8. Gala de lutte - 28 mai 2016
9. Tournoi de golf - 11 juin 2016
10. Avril - mois de la jonquille
11. Demande d'aide financière - Société canadienne du cancer
12. Demande d'aide financière - Maison Thérapie de Victoriaville-Arthabaska
13. Demande d'aide financière - Cabane des Jeunes
14. Congrès COMBEQ 2016
15. SPAA - Offre de services
16. Demande de Léonie Larrivée - Brunch bénéfice du 10 avril 2016
17. Abat poussière 2016 - Résultat des soumissions
18. Félicitations H2O Innovation
19. Correspondance :
  - a) Correspondance reçue de M. J-C Royer concernant la clinique médicale
  - b) Correspondance reçue de M. J-C Royer concernant les lumières de rues
  - c) Remerciement de la part des bénévoles de la Fête de Noël
  - d) Extrait de procès-verbal reçu de GESTERRA concernant le contrat 2016-2020 pour le transport des matières résiduelles
20. Période de questions
21. Clôture de la séance

**2016-03-39                      Approbation du procès-verbal du 1er février 2016**

IL EST PROPOSÉ PAR : **MANON CÔTÉ**  
et résolu à l'unanimité des conseillers, le maire n'ayant pas voté :

**QUE** le procès-verbal du 1er février 2016 soit accepté, tel que rédigé.

**2016-03-40**                      **Présentation des comptes**

IL EST PROPOSÉ PAR : **STEVE LEBLANC**  
et résolu à l'unanimité des conseillers, le maire n'ayant pas voté :

**QUE** les comptes présentés, qui totalisent 96,348.23\$, soient autorisés et payés et la liste classée en dossier.

---

Je, soussigné, certifie que les crédits budgétaires sont disponibles pour les dépenses autorisées ci-dessus.

Mathieu Couture, directeur général et secrétaire-trésorier.

**2016-03-41**                      **Financement long terme Rue Nolette (Reg #473) et  
refinancement prêt Résidence Chêne Blanc (Reg #451 )-  
Acceptation de l'offre de financement**

IL EST PROPOSÉ PAR : **BENOÎT COUTURE**  
et résolu à l'unanimité des conseillers, le maire n'ayant pas voté :

**QUE** la Municipalité du canton de Ham-Nord accepte l'offre qui lui est faite de **Financière Banque Nationale Inc.** pour son emprunt par billets en date du 15 mars 2016 au montant de 279,900\$ effectué en vertu des règlements d'emprunt numéros 451 et 473. Ce billet est émis au prix de 98,194 CAN pour chaque 100.00\$, valeur nominale de billets, échéant en série **cinq (5) ans** comme suit :

<b>25 700 \$</b>	<b>1.65 %</b>	<b>15 mars 2017</b>
<b>26 300 \$</b>	<b>1.85%</b>	<b>15 mars 2018</b>
<b>27 200 \$</b>	<b>2.05%</b>	<b>15 mars 2019</b>
<b>27 800 \$</b>	<b>2.20%</b>	<b>15 mars 2020</b>
<b>172 900 \$</b>	<b>2.35%</b>	<b>15 mars 2021</b>

**QUE** les billets, capital et intérêts, soient payables par chèque à l'ordre du détenteur enregistré ou par prélèvement bancaire pré-autorisé à celui-ci.

**2016-03-42**                      **Emprunt de 279,900\$ par billets relatif au règlement 473  
(203,000\$ - financement Rue Nolette) et au règlement 451  
(76,900\$ - refinancement prêt Résidence Chêne Blanc)**

**ATTENDU QUE**, conformément aux règlements d'emprunt suivants et pour les montants indiqués en regard de chacun d'eux, la Municipalité du canton de Ham-Nord souhaite emprunter par billet un montant total de 279,900 \$ :

<b>RÈGLEMENT NUMÉRO</b>	<b>POUR UN MONTANT DE \$</b>
451	76,900\$

473	203,000\$
-----	-----------

**ATTENDU QU'**à ces fins, il devient nécessaire de modifier les règlements d'emprunt en vertu desquels ces billets sont émis;

**IL EST PROPOSÉ PAR : RÉMI BEAUCHESNE**  
et résolu à l'unanimité des conseillers, le maire n'ayant pas voté :

**QUE** le préambule de la présente résolution en fasse partie intégrante comme s'il était ici au long reproduit;

**QU'**un emprunt par billet au montant de 279,900 \$ prévu au règlement d'emprunt numéro 451 et 473 soit réalisé;

**QUE** les billets soient signés par le maire et le secrétaire-trésorier ;

**QUE** les billets soient datés du 15 mars 2016;

**QUE** les intérêts sur les billets soient payables semi-annuellement;

**QUE** les billets, quant au capital, soient remboursés comme suit :

<b>2017</b>	<b>25 700 \$</b>
<b>2018</b>	<b>26 300 \$</b>
<b>2019</b>	<b>27 200 \$</b>
<b>2020</b>	<b>27 800 \$</b>
<b>2021</b>	<b>28 600 \$ (à payer en 2021)</b>
<b>2021</b>	<b>144 300 \$ (à renouveler)</b>

**QUE** pour réaliser cet emprunt la Municipalité du canton de Ham-Nord émette pour un terme plus court que le terme prévu dans le règlement d'emprunt, c'est-à-dire pour un terme de **cinq (5) ans** (à compter du 15 mars 2016), en ce qui regarde les amortissements annuels de capital prévus pour les années 2022 et suivantes, au lieu du terme prescrit pour lesdits amortissements pour le règlement numéro 473, chaque emprunt subséquent devant être pour le solde ou partie du solde dû sur l'emprunt.

**2016-03-43**                      **Maintien de la démocratie scolaire dans un nouveau modèle de la gouvernance des commissions scolaires**

**CONSIDÉRANT** l'indiscutable importance de ce palier décisionnel qu'est le conseil des commissaires de la Commission scolaire des Bois-Francs, tous élus par la population;

**CONSIDÉRANT** l'intérêt de défendre le principe même de la démocratie;

**CONSIDÉRANT** les multiples partenariats noués avec les instances scolaires de notre région au bénéfice des élèves et de nos citoyens;

**CONSIDÉRANT** depuis 10 ans que le taux de réussite des élèves progresse à la hausse tandis que le taux de décrochage évolue à la baisse, éléments de fierté pour notre région;

**CONSIDÉRANT QUE** les élus scolaires sont les réels gardiens de ce principe d'équité dans la répartition des ressources permettant à tous les élèves d'obtenir les services dont ils ont besoin, quel que soit leur milieu d'appartenance;

**POUR CES MOTIFS, IL EST PROPOSÉ PAR : BENOÎT COUTURE**

et résolu à l'unanimité des conseillers, le maire n'ayant pas voté :

**D'APPUYER** dans son entièreté le Mémoire présenté par la Commission scolaire des Bois-Francs au Ministre de l'Éducation, de l'Enseignement supérieur et de la Recherche, M. Pierre Moreau, concernant le projet de loi no 86 modifiant l'organisation et la gouvernance des commissions scolaires.

**D'APPUYER** également sans réserve cette volonté émise par le conseil des commissaires de maintenir des objectifs clairs et mobilisateurs en matière de réussite éducative afin que nos jeunes continuent d'avoir accès à des programmes de qualité et qu'ils continuent de se hisser vers la réussite.

**2016-03-44                      Gala de lutte - 28 mai 2016**

**IL EST PROPOSÉ PAR: MANON CÔTÉ**

et résolu à l'unanimité des conseillers, le maire n'ayant pas voté:

**QUE** la municipalité du Canton de Ham-Nord permette au Club de lutte de Sherbrooke d'utiliser gratuitement le centre communautaire pour la présentation d'un Gala de lutte le 28 mai 2016 puisque tous les profits de l'événement seront remis à mme Karina Nolet, résidente de Ham-Nord.

**2016-03-45                      Tournoi de golf - 11 juin 2016**

**IL EST PROPOSÉ PAR: STEVE LEBLANC**

et résolu à l'unanimité des conseillers, le maire n'ayant pas voté:

**QUE** la municipalité du Canton de Ham-Nord permette à la 13e édition du tournoi de golf Guy Grenier d'utiliser gratuitement le centre sportif ainsi que la scène et système de son pour la présentation du souper/soirée du 11 juin 2016 puisque tous les profits de l'événement seront remis à mme Karina Nolet, résidente de Ham-Nord.

**2016-03-46                      Avril - mois de la Jonquille**

**CONSIDÉRANT QUE** le cancer est la première cause de mortalité au Québec;

**CONSIDÉRANT QUE** la Société canadienne du cancer travaille à sauver plus de vies;

**CONSIDÉRANT QUE** grâce à des milliers de Québécois, donateurs et bénévoles, la Société canadienne du cancer lutte pour prévenir plus de cancers, permettre aux chercheurs de faire plus de découvertes et aider plus de personnes touchées par la maladie;

**CONSIDÉRANT QUE** nous pouvons prévenir environ la moitié de tous les cancers en adoptant un mode de vie sain et des politiques qui protègent le public;

**CONSIDÉRANT QUE** près de la moitié de l'argent investi dans la recherche sur le cancer par les organismes de bienfaisance provient de la Société canadienne du cancer;

**CONSIDÉRANT QUE** les personnes touchées par le cancer peuvent se concentrer sur leur guérison et avoir une bonne qualité de vie grâce à l'aide offerte par la Société canadienne du cancer;

**CONSIDÉRANT QUE** le mois d'avril est le Mois de la jonquille, et qu'il est porteur d'espoir et d'activités qui feront une différence dans la vie des patients atteints de cancer et dans la lutte contre la maladie;

**CONSIDÉRANT QUE** la Société canadienne du cancer encourage les Québécois à poser un geste significatif pendant le Mois de la jonquille pour les personnes touchées par le cancer et à contribuer au combat contre cette maladie;

**EN CONSÉQUENCE, IL EST PROPOSÉ PAR: BENOÎT COUTURE**  
et résolu à l'unanimité des conseillers, le maire n'ayant pas voté:

**DE DÉCRÉTER** que le mois d'avril est le Mois de la jonquille.

**QUE** le conseil municipal encourage la population à accorder généreusement son appui à la cause de la Société canadienne du cancer.

**2016-03-47**                    **Demande d'aide financière - Société canadienne du cancer**

IL EST PROPOSÉ PAR : **MANON CÔTÉ**  
et résolu à l'unanimité des conseillers, le maire n'ayant pas voté :

**D'ACCORDER** une aide financière de 50\$ dans le cadre de la campagne de financement 2016 de la Société canadienne du cancer et d'en autoriser le paiement.

**2016-03-48**                    **Demande d'aide financière - Maison de Thérapie de Victoriaville**

IL EST PROPOSÉ PAR : **MANON CÔTÉ**  
et résolu à l'unanimité des conseillers, le maire n'ayant pas voté :

**D'ACCORDER** une aide financière de 50\$ dans le cadre de la campagne de financement 2016 de la Maison de thérapie de Victoriaville-Arthabaska et d'en autoriser le paiement.

**2016-03-49**                    **Maison des Jeunes - Activités de financement "La cabane des jeunes"**

IL EST PROPOSÉ PAR: **RÉMI BEAUCHESNE**  
et résolu à l'unanimité des conseillers, le maire n'ayant pas voté:

**D'ACCORDER** un montant de 200\$ à la Maison des Jeunes dans le cadre de leur activité de financement "La Cabane des jeunes" et d'en autoriser le paiement.

**2016-03-50**                    **Inscription - Congrès de la COMBEQ 2016**

IL EST PROPOSÉ PAR: **BENOÎT COUTURE**  
et résolu à l'unanimité des conseillers, le maire n'ayant pas voté:

**D'AUTORISER** M. Patrick Duchaine, inspecteur en bâtiment et environnement, à participer au congrès 2016 de la COMBEQ qui aura lieu les 28, 29 et 30 avril prochain à Rivière-du-Loup.

**2016-03-51**                    **SPAA - Offre de services**

IL EST PROPOSÉ PAR: **BENOÎT COUTURE**  
et résolu à l'unanimité des conseillers, le maire n'ayant pas voté:

**D'ACCEPTER** l'offre de service de la SPAA (Société Protectrice des Animaux d'Arthabaska) concernant la gestion totale des animaux sur le territoire de la municipalité.

**2016-03-52**                    **Demande de Léonie Larrivée - Brunch bénéfice du 10 avril 2016**

IL EST PROPOSÉ PAR: **RÉMI BEAUCHESNE**  
et résolu à l'unanimité des conseillers, le maire n'ayant pas voté:

